

Strasbourg, le 10 septembre 2024

Le Directeur Académique des services de l'Éducation nationale du Bas-Rhin  
à  
Mesdames et Messieurs les enseignants des classes élémentaires  
s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Éducation nationale

**Objet :** Protocoles académiques de fluence et de fluidité en contexte 2024 - 2025

Priorité nationale et académique, la lecture est un axe incontournable des enseignements fondamentaux. L'académie de Strasbourg, en collaboration avec Mme Maryse BIANCO, Maître de Conférences Laboratoire des sciences de l'éducation Université Grenoble-Alpes, met à disposition des professeurs des écoles des protocoles de fluence et de fluidité en contexte. Ce dispositif s'adresse aux classes monolingues et bilingues des cycles 2 et 3.

Ce corpus constitue un outil dont les équipes d'école pourront se saisir pour :

- identifier les compétences maîtrisées et celles à consolider ;
- organiser des temps d'enseignement et d'entraînement spécifiques en fonction des besoins spécifiques des élèves ;
- réajuster les programmations.

**Le dispositif**

Trois tests possibles pour chacun des niveaux de classe du CP au CM2 :

- un test en fluence de mots pour mesurer les capacités de décodage des mots ;
- un test en fluence de pseudo-mots pour affiner le diagnostic de décodage des faibles lecteurs ;
- un test de fluidité de lecture en contexte pour mesurer les capacités de décodage d'un texte, apprécier les compétences dans le phrasé et l'expressivité.

En fonction de ses objectifs, le professeur des écoles pourra faire passer l'ensemble des tests ou le test de fluidité de lecture en contexte et affiner son analyse grâce à l'un des deux autres tests.

En raison de la mise en place des évaluations nationales en début d'année, dans chacun des niveaux de classe, il n'y aura pas d'envoi début septembre 2024. L'ensemble des documents sera envoyé dans toutes les écoles du département au début des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres.

Au niveau départemental, seuls les résultats de juin 2025 des élèves des classes de CP et CE1 en Éducation prioritaire seront à faire remonter.

**Le calendrier des passations**

- du 27 janvier au 31 janvier 2025 : CE1 – CE2 – CM1 – CM2
- du 2 au 6 juin 2025 : CP – CE1 – CE2 – CM1 – CM2

**L'accompagnement**

Pour toute demande, vous pouvez prendre contact avec :

- Mme Corinne PETERSEN, Conseillère pédagogique départementale  
Maîtrise de la langue 67 : [corinne.petersen@ac-strasbourg.fr](mailto:corinne.petersen@ac-strasbourg.fr)
- les conseillers pédagogiques de votre circonscription.

**Ressources disponibles**

- l'enseignement du code par l'entrée graphémique au CP  
<https://pedagogie67-1d.site.ac-strasbourg.fr/accueil/?p=3003>
- l'enseignement de la fluence et de la fluidité de lecture en contexte du CP au CM2  
<https://pedagogie67-1d.site.ac-strasbourg.fr/accueil/?p=2949>

Pour le Directeur académique,  
L'adjointe au Directeur académique  
des services de l'éducation nationale  
chargée du 1<sup>er</sup> degré,

  
Marie Rogler

INSPECTION DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
Circonscription de  
STRASBOURG 4

Affaire suivie par :  
Véronique WILLIG